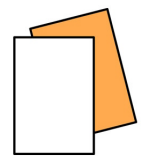


Vie pratique



La carte vitale



La carte vitale, c'est la carte de l'assurance maladie.



La carte vitale donne des informations sur moi : mon nom, mon prénom, ma date de naissance.

Sur ma carte vitale, je trouve mon numéro de sécurité sociale :



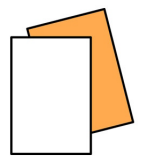
Numéro de sécurité sociale

Je dois présenter ma carte vitale aux différents professionnels de santé.



Je dois faire une mise à jour de ma carte vitale tous les ans.





Avec la carte vitale, j'ai une attestation papier.

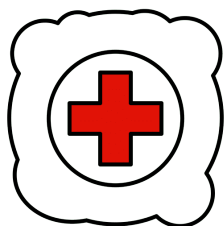


J'utilise mon attestation papier dans plusieurs situations :

- Quand je signe un contrat de travail.



- Quand je prends une mutuelle.



- Quand je perds ma carte vitale.

